

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 05 octobre 2023
Nombre des Membres en exercice : 76

OBJET : PROCES VERBAL

DATE DE CONVOCATION 28 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1er étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Etaient présents	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), Stéphane ZAPOTINY (suppléant de POIRSON Elisabeth), PAYEUR Emmanuel, PREVOT Vincent (suppléant de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de GUYOT Laurent), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen (arrivée à compter de la 2023_04_15), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen du début à la 2023_04_14), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (suppléant de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (suppléant de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier (ayant la procuration de STAROSSE Jean-Luc), ORDITZ Jackie (suppléant de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), HEYOB Olivier (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
Etaient excusés	POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, SEGALT Jean-François, GUYOT Laurent, ROSSO Michel, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, DEPAILLAT Bernard, MANSION François, DURANTAY Corinne, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
Avis de procuration	Du début à la 2023-04-14 : 9 avis de procuration - De la 2023_04_15 à la fin : 8 avis de procuration.
Avis de suppléance	5 avis de suppléance
Secrétaire de séance	Fabrice DE SANTIS
Nombre de présents	59 Présents du début à la 2023_04_14 - 60 Présents de la 2023_04_15 à la fin.
Nombre de votants	68 votants

Le Président **Fabrice CHARTREUX** accueille les délégués communautaires et les remercie pour leur présence. Sur son invitation, une minute de silence est observée à la mémoire de François FORIN, ancien Maire de Lucey et délégué communautaire jusque 2020, décédé le 11 août dernier. Il est procédé à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer. Le secrétaire de séance désigné est **Fabrice DE SANTIS**. Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Avec un message de bienvenue du Président et les applaudissements de l'assemblée, il est procédé à l'installation de **Thierry MANSUY**, délégué titulaire (nouveau Maire de Lay St-Rémy), et **Cyril BROUSSIER**, délégué suppléant (1^{er} adjoint).

2023-04-02 – ACTUALISATION DES STATUTS DE LA CC2T

La délibération est présentée par **F. CHARTREUX**, qui précise qu'il s'agit d'actualiser la rédaction des statuts pour intégrer les modifications statutaires intervenues en 2021 et 2023, d'une part sur la compétence liée aux vélos routes voies vertes et, d'autre part, sur la compétence mobilité pour ce qui concerne les infrastructures de recharge des véhicules électriques (IRVE).

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-03 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU BUREAU

La délibération est présentée par **F. CHARTREUX**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation et déclare avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

2023-04-04 – OM- HARMONISATION DU FINANCEMENT DES DECHETS ASSIMILES AUX DECHETS MENAGERS ET SUPPRESSION DU ZONAGE DE TEOM INCITATIVE A COMPTER DE 2024

Le Président excuse l'absence de JL STAROSSE, Vice-président, et donne la parole à **JL MOREAU**, délégué titulaire, membre de la commission OM, qui présente les points essentiels de la délibération.

JL. MOREAU rappelle le cadre législatif qui a conduit à cette délibération et notamment l'obligation d'harmonisation de la tarification des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire intercommunal au 1^{er} janvier 2024, harmonisation qui n'est pas encore effective pour les professionnels des deux anciennes communautés de communes du Toulinois et de Hazelle-en-Haye.

La proposition formulée dans la délibération consiste à soumettre l'ensemble des professionnels à la TEOM, excepté les administrations et les industriels qui sont exonérés de droit. Il précise que cette solution, apparue comme la plus équitable entre les producteurs de déchets ménagers et assimilés (habitants et entreprises) est le fruit d'un long travail collégial des membres de la commission OM, de l'exécutif et de la commission des Maires.

La soumission de l'ensemble des entreprises à la TEOM implique la suppression du régime facultatif d'exonération existant et ne sera donc pas sans conséquence pour les entreprises concernées.

Elle présente l'intérêt majeur d'opérer un rééquilibrage de la participation au financement du service entre les ménages et les entreprises, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent, étant précisé que ce financement dépasse la seule question du coût de la collecte des déchets.

M. MOREAU indique enfin que l'assiette de taxation devient ainsi plus large à compter de 2024 et devrait permettre, à produit fiscal constant, de bénéficier de plus de souplesse pour la fixation du taux.

Le Président félicite et remercie M. MOREAU pour la présentation de cette délibération au demeurant assez complexe et invite les membres de l'assemblée à faire part de leurs questions éventuelles.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-05 – OM- REGLEMENT 2024 DE COLLECTE, DES DECHETERIES ET DE LA REDEVANCE SPECIALE

La délibération, qui s'inscrit dans la continuité de la précédente, est présentée par **JL MOREAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-06 – OM- CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES ETUDES MENEES DANS LE CADRE DU PROJET D'INCINERATEUR DE TRONVILLE

La délibération est présentée par **le Président**, qui fait part à l'assemblée de l'avancement du projet d'incinérateur mutualisé entre sept EPCI de Meuse et de Meurthe-et-Moselle, précisant toutefois que le service commande publique de la communauté d'agglomération de Bar-Le-Duc, pilote du projet, est confronté à un considérable manque d'effectif qui impacte ce dossier et lui fait prendre un peu de retard, l'échéance de la fin d'année 2027 pour la mise en service de l'incinérateur devant toutefois pouvoir être tenue. La 2^{ème} phase

d'étude objet de la délibération proposée constitue une nouvelle étape pour faire aboutir le dossier d'appel d'offres pour la Délégation de Service Public.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-07 – ASS – VERSEMENT D'UNE INDEMNITE DE SERVITUDE DE TREFONDS

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-08 – RH – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS (OVIVE)

La délibération, proposant des ouvertures et fermetures de poste à Ovive, est présentée par **R. SILLAIRE**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-09- CP – CONCOURS MAITRISE D'ŒUVRE OVIVE

La délibération est présentée par **E. PAYEUR**, qui rappelle la validation du projet d'extension du centre aquatique Ovive par le Conseil communautaire et indique que la délibération proposée concerne la procédure de choix du maître d'œuvre, à savoir le concours restreint, pour laquelle la constitution d'un jury de concours est nécessaire.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-10- CP – ATTRIBUTION DU MARCHE STEP DE BOUVRON

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-11- CP – SIGNATURE DES CONTRATS DE REPRISE DE MATERIAUX

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-12- CP - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN MATIERE DE COMMANDE PUBLIQUE

La délibération est présentée par **A. HARMAND**, qui invite les délégué(e)s à faire part de leurs questions éventuelles.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le Conseil Communautaire déclare avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics et bons de commande prises par le Président ou son représentant.

2023-04-13 – FI – REPARTITION DE LA CONTRIBUTION AU FPIC 2023

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**, qui rappelle que la CC2T continue de prendre en charge l'ensemble de la contribution au FPIC, y compris l'enveloppe normalement due par les communes ((199 098 € en 2023), cette répartition dérogatoire nécessitant un vote de l'assemblée à l'unanimité.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-14 – FI – REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**, qui rappelle les étapes d'évolution de cette dotation versée depuis plusieurs années aux communes par la CC2T et portée à 729 821 € pour 2023, intégrant à hauteur de 29 821 € le partage de la croissance de la taxe communale sur le foncier bâti des zones communautaires, en l'occurrence situées à Toul et Dommartin-les-Toul, conformément au pacte financier et fiscal.

F. CHARTREUX salue l'accord des communes concernées par cette mesure de partage de la croissance fiscale observée sur la taxe foncière communale des zones d'activités communautaires.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-15 – FI – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-16 – FI – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-17 – FI – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-18 – FI – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-19 – FI – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE MOBILITE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-20 – FI – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-21 – FI – RAPPORT QUINQUENNAL DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**, qui indique que ce rapport quinquennal sur les attributions de compensation (AC) permet à la fois d'avoir un regard historique sur les évolutions intervenues sur les A, de proposer une approche pédagogique du mécanisme de calcul de ces AC et d'appréhender l'impact des mesures validées dans le cadre du pacte financier et fiscal de la CC2T.

Il permet aussi de mesurer l'ampleur du volume financier reversé par la CC2T au profit des communes qui, tout confondu (AC, FPIC, dotation de solidarité) s'élève à près de 9 millions d'euros par an.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport quinquennal sur les attributions de compensation.

2023-04-22 – FI – GARANTIE D'EMPRUNT VIVEST

La délibération est présentée par **P. MONALDESCHI**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

A l'issue du vote, **JP COUTEAU** ajoute pour information que la commission urbanisme a récemment visité les 24 logements objets de cette opération, qui sont en cours de finition avec des mises à bail prévues en 2024.

2023-04-23 – MOTORISATION A FAIBLES EMISSIONS – LANCEMENT D'UNE ETUDE TERRITORIALE VIA LE PAYS TERRES DE LORRAINE

La délibération est présentée par **O. HEYOB**.
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.
Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-24 - AVENANT N°7 A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT ZAC KLEBER

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.
Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-25– AGREMENT DE RACHAT SUR LE POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.
Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-26 – AGREMENTS DE CESSION SUR LE POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.
Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-27 – AVENANT N°2 CONVENTION MAITRISE FONCIERE OPERATIONNELLE EPFGE SUR TOUL EUROPE

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.
Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-28 – PROJET INSERRE- ACQUISITIONS

La délibération est présentée par **A.HARMAND**.
Questions et observations de l'assemblée :

E. MARTIN-TRIFFANDIER souhaite avoir des précisions sur les derniers plans présentés qui semblent ajouter une parcelle dans l'emprise du projet d'établissement INSERRE. **F. CHARTREUX** confirme que l'emprise a été élargie d'une bande de terrain supplémentaire, pour correspondre au périmètre de sécurité exigé par le Ministère autour du bâtiment principal tel qu'il est aujourd'hui projeté, étant précisé que son implantation définitive n'est pas encore décidée. Par ailleurs, la CC2T a fait le choix de maîtriser du foncier autour, afin de permettre de l'activité économique de type maraîchère ou agricole.

Après cet échange, il est procédé au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-29 – PARC LOGISTIQUE SUD LORRAINE CESSION TERRAINS GIRATOIRE AU CD 54

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.
Pas de question ni d'observation de l'assemblée.
Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-30 – PARC DE HAYE - ACQUISITION DES 5 MAISONS FORESTIERES

La délibération est présentée par **JP COUTEAU** et **F. CHARTREUX**, qui souligne l'état de délabrement avancé de ces maisons qui sont vouées à la démolition et dont le foncier est destiné à être revendu pour de l'activité économique, en cohérence avec la ZA située à proximité. Il regrette que l'Etat morcelle la revente du foncier ONF (ancien campus, maisons...), alors que la CC2T est dans une logique de rachat global en lien avec la zone économique qui est de son ressort.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-31- ANCIEN HOPITAL JEANNE ARC - PRECISIONS SUR REGLEMENT DU SOLDE EPFGE

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-32 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS LEADER 2023-2027

La délibération est présentée par **F. CHARTREUX**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Sont élu(e)s à l'unanimité : P. MONALDESCHI et P. WINIARSKI (titulaires), K. JUVEN et JL CLAUDON (suppléants).

2023-04-33- MOBILITE - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

La délibération est présentée par **J. BOCANEGRA**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport 2022 du délégué du service public de la mobilité.

2023-04-34 - CREATION DU COMITE DES PARTENAIRES DE LA MOBILITE

La délibération est présentée par **J. BOCANEGRA**, qui souligne le rôle consultatif de ce comité dont la composition est très large.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2023-04-35 - RESEAU DE CHALEUR- RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

La délibération est présentée par **O. HEYOB**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport 2022 du délégué du réseau de chaleur.

2023-04-36 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE JDM 2024

La délibération est présentée par **E. PAYEUR**, qui rappelle que la CC2T est un partenaire historique de l'événement et précise que le caractère exceptionnel de la délibération tient uniquement au fait qu'elle est versée par anticipation pour permettre l'organisation du festival JDM 2024. **Le Président** ajoute que la communauté de communes a déjà fait le même effort l'année dernière et que malgré le succès du festival 2023, la structure porteuse a encore besoin de consolider sa trésorerie. Il souligne que ce festival de grande envergure participe à l'attractivité du territoire et que, parallèlement, un collectif de chefs d'entreprises a également décidé d'être partenaire financier pour contribuer au maintien de cet événement sur le territoire.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité, B. DOMINIAK s'abstenant.

2023-04-37 – ENCADREMENT JURIDIQUE DES RAVALEMENTS DE FAÇADE- COMMUNE DE PIERRE LA TREICHE

La délibération est présentée par **JP COUTEAU**.

Pas de question ni d'observation de l'assemblée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance et remercie les délégués.

ANNEXE : AGENDA DES REUNIONS CC2T OCT-DEC 2023

	OCTOBRE 2023		NOVEMBRE 2023		DECEMBRE 2023
1		1		1	
2		2		2	
3		3		3	
4		4		4	
5	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	5		5	
6		6		6	
7		7	COM SERVICES PUBLICS	7	
8		8		8	
9		9	COM PETITE ENFANCE	9	
10		10		10	
11		11		11	
12		12		12	
13		13		13	
14		14	CONSEIL EXPLOITATION	14	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
15		15		15	
16		16	COM HABITAT & URBA	16	
17	COM MAIRES ZAENR	17		17	
18	COM COMMUNICATION + GEMAPI & BIODIVERSITE	18		18	
19	COM EAU&ASS	19		19	
20		20		20	
21		21	<i>Congrès des Maires (Paris)</i>	21	
22		22		22	
23		23		23	
24		24		24	
25		25		25	
26		26		26	
27		27		27	
28		28		28	
29		29		29	
30		30	COM DES MAIRES	30	
31				31	